

[Traduction]

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, le premier ministre fait de beaux discours sur les groupes ethniques et culturels du pays mais lorsque vient le moment de...

M. le Président: A l'ordre. Le député sait que le ministre auquel il a posé sa question n'est pas à la Chambre. Je crois qu'une question supplémentaire brève et pertinente serait de mise.

M. Marchi: Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Je lui demande à nouveau s'il soutiendra de la politique du Canada en matière de multiculturalisme en exigeant la démission complète et immédiate du vice-président de ce conseil et en donnant l'ordre à ses fonctionnaires de mener une enquête complète afin de rétablir et sauvegarder la réputation du conseil.

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le ministre responsable du multiculturalisme a répondu à cette question la semaine dernière. Je pense que s'il était à la Chambre, il répondrait la même chose.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'INCINÉRATEUR DE DÉTROIT—LES DISPOSITIFS ANTI POLLUTION

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu l'incompétence de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, qui a failli à ses obligations concernant l'installation de dispositifs antipollution convenables à l'incinérateur géant de Détroit, quelles démarches précises le ministère des Affaires extérieures a-t-il entreprises auprès du gouvernement des États-Unis en vue d'écartier cette grave menace pour la santé des citoyens de Windsor?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous avons entrepris plusieurs démarches. Le député me demande de les lui exposer en détail. Il comprendra que je dois d'abord me renseigner avant de lui donner plus de détails.

ON DEMANDE DE RENVOYER LA QUESTION À LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est-il disposé à demander aux États-Unis un renvoi conjoint de la question à la Commission mixte internationale et, ce qui serait peut-être plus utile encore, suivant les recommandations qui ont découlé de l'accord du Sommet des Irlandais en matière de pollution atmosphérique, à demander au président d'intervenir personnellement pour régler la question d'un dispositif de 17 millions qui garantirait une protection convenable contre la pollution qui peut causer un incinérateur de 400 millions ou, pour dénoncer la pollution qui irrite les yeux et empêche de respirer, le premier ministre devra-t-il chanter, au prochain

Questions orales

Sommet irlandais: «*When Irish eyes are tearing, sure the pollution steals your breath away*»?

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, de notre côté de la Chambre, nous prenons très au sérieux ce problème et les autres questions touchant l'environnement.

M. Blackburn (Brant): Nous aussi.

M. Clark (Yellowhead): Ils ne méritent pas d'être tournés en dérision par des rimeurs.

M. Murphy: Méprisez-vous les poètes?

M. Crosbie: Ce que disent les néo-démocrates ne vaut pas mieux quand ils le disent en rimes.

M. le Président: A l'ordre. Je prie le ministre de répondre et les députés en face de lui de le laisser parler.

M. Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, si renvoyer la question à la Commission mixte internationale s'avère le moyen le plus rapide de la résoudre, nous le ferons volontiers. Si une autre voie peut mener à un meilleur résultat, nous la choisirons. Je n'ai pas besoin de rappeler à la Chambre des communes que le gouvernement actuel, par ses instances sur les pluies acides et autres problèmes de l'environnement, a fait jusqu'ici plus de progrès dans ses entretiens avec les États-Unis que les gouvernements précédents en plusieurs années.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LE SYSTÈME DE GESTION FINANCIÈRE

M. Bob Pennock (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Communications. La semaine dernière, le vérificateur général s'est dit incapable de commenter la situation financière de la Société Radio-Canada parce que la comptabilité de cette dernière est dans un état déplorable et qu'il manque 57 millions de dollars. Puisque c'est la première fois que le vérificateur général ne peut pas se prononcer sur les finances d'une société d'État, la ministre pourrait-elle nous dire quelles mesures elle a prises ou compte prendre en vue d'enquêter sur ce qu'on pourrait qualifier d'incurie de la part de Radio-Canada, outre la vérification comptable que la direction de la société a elle-même ordonnée?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, le vérificateur général et le président du CRTC, entre autres, se sont inquiétés du nouveau système de gestion financière adopté par Radio-Canada. La question me préoccupe également. Les députés n'ignorent certes pas qu'un groupe de travail composé de comptables et d'analystes financiers a été chargé, sous la direction de Marcel Caron, de Montréal, d'examiner le nouveau système en question pour en déceler les lacunes, pour voir si on peut y remédier et trouver des solutions adéquates. Quand le groupe aura terminé son travail, nous serons mieux en mesure de décider si la gestion financière de Radio-Canada mérite la confiance du public. Nous attendons ce rapport en novembre.